



Décision du conseil d'administration de C.A.F.I. Cameroun

Adoptée par courrier électronique le 04.10.2024
EB.2024.34

Considérant:

- La décision [EB.2023.08](#) approuvant l'appel à manifestation d'intérêt 2023/02/CMR.

Le Conseil d'administration :

1. Approuve la Lettre d'intention entre le Cameroun et l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale pour la période 2025-2035. A cet effet, une déclaration commune sera signée par le Ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, S.E. M. Alamine Ousmane Mey et par S.E Mme Svenja Schulze, Ministre fédéral du développement économique et de la coopération (BMZ) de l'Allemagne. La lettre d'intention est annexée à la déclaration commune et signée par S.E M. le ministre Mey, S.E Mme la ministre britannique du Développement AnneLiese Dood et S.E Mr le secrétaire d'État du BMZ Jochen Flasbarth. La déclaration commune sera signée en anglais et en français et la lettre d'intention sera en anglais et en français ; la version française de la Lettre d'Intention prévaut.